

L'Ajolais

Bulletin municipal



Depuis les élections municipales de mars dernier 2020 qui m'ont permis de devenir conseillère municipale, avec et malgré la situation sanitaire que nous connaissons, ma détermination à faire bouger les lignes et les choses pour contribuer à bâtir le Val-d'Ajol de demain n'a fait que grandir.

J'ai découvert et je découvre encore les aspects de la vie municipale. Ces problématiques sont de plus en plus nombreuses au fur et à mesure que les jours de ce début de mandat passent.

L'action est devenue concrète et c'est un sacré challenge à relever que de faire partie de la majorité de l'équipe municipale. Je suis devenue actrice de l'action menée ce qui me donne l'opportunité d'élargir mon horizon et d'avoir des connaissances dans les domaines de gestion de la commune.

Je suis plus particulièrement concernée par la partie communication et animation. Cela me permet de faire passer des informations importantes aux ajolais et d'essayer d'organiser, même en ces temps perturbés, des animations, afin de rapprocher les gens et les faire coopérer. Nous nous devons également de continuer à faire découvrir notre jolie ville, son patrimoine ainsi que ses richesses naturelles.

L'été dernier, le Land art s'est invité au Val d'Ajol sous forme d'appel à la participation lancé par la Mairie.

Les accueils de loisirs de la MJC ados et de la ruche d'été ont participé avec succès à celui-ci, un événement relayé également sur Facebook a permis la participation de la petite Adélie. Il a vraiment été plaisant pour moi d'organiser tout cela. Et tout ce petit monde va être prochainement récompensé (plusieurs solutions de remise de prix ont été envisagées selon les conditions sanitaires et nous en avons trouvé une...). Merci pour votre patience....

Mon avis est aussi pris en compte, lors de réunion au sein de l'équipe municipale ou en commission où chacun peut s'exprimer, écouter et apprendre des uns des autres. Je suis également consultée dès lors qu'un problème d'accessibilité se pose et mes avis et propositions font l'objet de discussions en réunion d'équipe. La prise de parole est vraiment encouragée même pendant le conseil municipal et nous pouvons prendre position sur plusieurs sujets différents. Chacun est essentiel, chacun apporte son avis éclairé sur un domaine qu'il connaît. La coopération existe au sein de la majorité municipale. C'est agréable.

Être conseillère municipale dans une équipe comme la nôtre m'a permis également (et me permet) malgré la distance sociale d'être plus proche de la population Ajolaise en recueillant par exemple leurs doléances et en faisant part en réunion d'équipe où elles sont prises en compte. La participation citoyenne est mise à mal en ce moment avec les mesures sanitaires mais ne doit pas être oubliée.

Être conseillère municipale est pour moi une expérience enrichissante, concrète au niveau local pour notre jolie ville du Val-d'Ajol et au niveau politique plus généralement et elle est remplie de jolies rencontres. Une expérience qui va durer 5 ans et, qui sera longue et courte à la fois mais qui sera je l'espère jalonnée de projets, de réussites face à ce qui nous attend.

Ludivine MARTINS - Conseillère municipale

PPI 2021-2026	P.1-3
SDIS 88	P. 4
CCPVM	P.5-6
Travaux	P.7-8
Sicovad	P.9
Evodia	P.10
Culture & animations	P. 11-13
Divers	P.14-15

CONTACT

 @valdajol
 mairie@valdajol.fr
 03 29 30 63 33

HORAIRES

Du lundi au vendredi
8h - 12h | 14h - 17H30



Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2026

Les grandes lignes

1. Situation au lendemain des municipales 2020

Le programme de campagne de l'équipe de la majorité « Val d'Ajol, Val d'Avenir » est orienté vers la hausse démographique au moyen de divers actions et investissements ; un défi loin d'être simple mais tout à fait possible à relever !

Les comptes de la commune sont certes bien fournis, avec un excédent de 1,3 Millions d'Euros et peu d'endettement. Mais un état des lieux a permis de constater de lourds défauts en termes de sécurité pour les personnes au niveau de plusieurs infrastructures communales, en particulier : le parc de jeux pour enfants, l'école du centre, la gendarmerie, les ateliers municipaux, la salle des fêtes et l'ancien collège Saint-Charles. Aussi, les systèmes informatiques de la mairie et de la station d'épuration sont à risques. Enfin, certaines infrastructures d'eau et d'assainissement sont fortement dégradées et non conformes aux normes environnementales en vigueur. La mise en conformité de ces infrastructures représente un budget conséquent qui va inévitablement impacter le poids de la dette.

Avec la crise sanitaire qui sévit, les entreprises ajolaises ont jusque-là bien résisté. Mais l'empêchement de grands rassemblements ainsi que la baisse des activités culturelles et sportives ont donné un sérieux coup de massue moral et financier aux professionnels du tourisme et à nos nombreuses associations. Nous devons être attentifs à la motivation des troupes ajolaises et nous prémunir face à la fermeture potentielle d'entreprises, la perte d'emploi ou encore l'arrêt des études de certains Ajolais.

En s'appuyant sur les différents programmes de développement mis à disposition des collectivités, notamment le Plan de relance proposé au niveau national afin d'orienter l'économie française vers la transition écologique et le programme Bourg-centre / Petite ville de demain visant à revitaliser les centralités urbaines en perte de vitesse notoire, nous pouvons mettre en œuvre un plan méthodique d'investissement.

2. Objectifs d'investissements

A. Hygiène & Sécurité des infrastructures communales

La priorité des années 2021 et 2022 sera mise sur l'hygiène et la sécurité des personnes dans l'ensemble de la commune.

- Les infrastructures précitées ainsi que les logements de l'ancienne perception et le clocher de l'église feront l'objet d'une mise en conformité majeure, notamment au niveau des normes incendie.
- Le parc de jeux a déjà fait l'objet de la pose d'une clôture en bois.

- Les ateliers municipaux font l'objet d'une mise en place de vestiaires et d'un service de conciergerie pour les habits de travail ; la réfection des sanitaires est programmée pour les prochains mois.
- Les différents systèmes informatiques sont en cours de mise à niveau afin de prévenir la perte de données et le piratage.
- Les points d'apport collectif d'ordures ménagères seront tous améliorés avec en priorité ceux de la Chaume et de l'Hôtel Enfoncé qui font l'objet de projets de reboisement et d'aménagement d'entrée de ville.
- Enfin, le Plan Communal de Sauvegarde et les documents annexes seront mis à jour avec les services de secours locaux, complétés d'un inventaire des ressources humaines et matérielles sur l'ensemble de la commune, et accompagné d'un programme de prévention des risques auprès de la population. Nous en profiterons pour revoir l'ensemble des adresses posant problème.

B. Neutralité carbone d'ici 2050

Le Val d'Ajol de demain suivra une logique d'actualisation des infrastructures communales en mettant l'accent sur :

- L'optimisation des espaces et la rénovation de bâtiments, en commençant par la réhabilitation du presbytère en véritable poumon de vie au cœur de notre ville,
- L'innovation en matière d'accès à l'eau potable (en particulier dans les endroits dépourvus de réseaux d'adduction d'eau) et de recyclage des eaux usées (notamment en anticipant l'évolution de la station d'épuration), ainsi que
- L'investissement dans les énergies renouvelables, la mobilité douce et les projets dits « éco-bénéfiques » (c'est-à-dire où la végétalisation est supérieure à l'artificialisation).

Bâtiment du Presbytère



Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2026 (suite)

C. Après-crise Covid-19

Dès le lendemain des municipales, nous avons commencé à réfléchir avec des institutions existantes du territoire au **développement d'une structure de reconversion, d'insertion et de préparation à la vie professionnelle.**

Sans être exhaustif, les axes privilégiés sont :

- L'industrie, le bâtiment et les métiers de bouche.
- Aussi, afin de pouvoir reprendre les activités culturelles au plus vite, nous investissons actuellement dans du matériel dédié aux animations en extérieur ; des investissements durables qui permettront de proposer de nouvelles animations destinées à dynamiser encore plus notre commune, et sur toute son étendue.

D. Diversification des ressources de la commune

Afin de pallier aux baisses de dotation de l'État et des revenus de la forêt, la commune investira de manière raisonnée dans **des structures commerciales, artisanales et résidentielles.** Ces installations, qui devront tendre vers l'autonomie énergétique et participer à la transformation numérique, permettront de combler le manque de locaux pour les entrepreneurs en quête d'investissement sur la commune.

E. Revitalisation, hausse démographique, garder notre collège !

Nous prenons le vieillissement de la population (actuellement 800 habitants sur 3900 ont plus de 70 ans) comme une opportunité de rebondissement.

Le collège pourrait être menacé de fermeture si la population continuait à baisser de manière significative. Perdre notre collège, c'est perdre notre atout principal de centralité dont dépendent nos infrastructures sociales, culturelles, sportives et associatives.

Répondre comme il se doit aux besoins de nos anciens, développer des loisirs et services adaptés, c'est créer une économie pour les jeunes et une émulsion intergénérationnelle intéressante pour l'avenir de notre vallée.

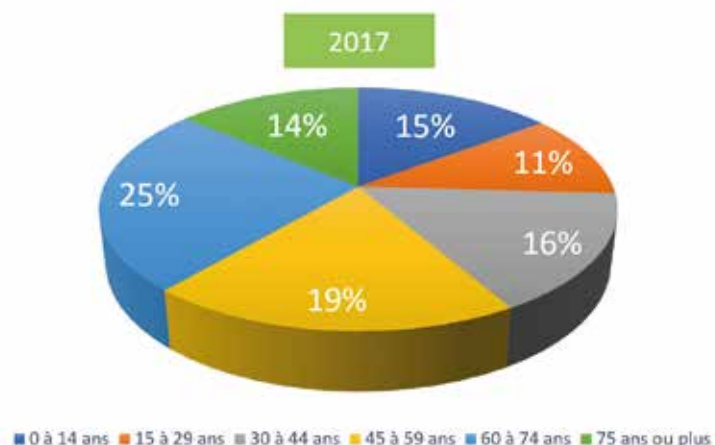
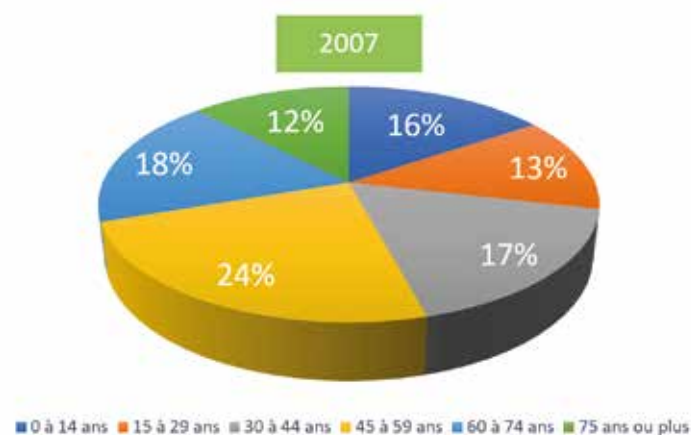
La reconversion du couvent et son hectare de terrain attenant pourraient être ce départ de transformation.

3. Moyens d'investissement

Durant ce mandat, un véritable travail d'articulation entre les infrastructures communales, les friches industrielles et l'habitat indigne sera réalisé afin d'optimiser les investissements, améliorer les services et offrir un parc résidentiel et de loisirs attractif.

- La revitalisation urbaine commencera par l'axe Centre-Faymont, puis Larrière-Centre et enfin Centre-Hamanxard.
- La valorisation des écarts se fera selon les besoins en termes de réseaux, la mise en conformité par rapport aux lois et réglementations (notamment la Loi Montagne), au moyen d'opérations conviviales telles que la décoration de sapins, ainsi qu'au développement de sentiers découvertes, d'espaces de quiétude et de zones de fraîcheur.
- Enfin, chaque entrée de ville fera l'objet d'une attention particulière en commençant par l'Hôtel enfoncé.

Population par grandes tranches d'âges Evolution sur 10 ans, entre 2007 et 2017



Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2026 (suite)

Nous adapterons l'ensemble des services municipaux afin d'améliorer les outils et les compétences informatiques, développer les qualités managériales, réglementer le télétravail et diversifier les compétences, notamment pour les tâches administratives. Le parc automobile et le petit matériel communaux s'ouvrent dès aujourd'hui à l'électrique ou aux "énergies vertes". Le service communication fera l'objet d'un coup de pouce afin de promouvoir l'économie dynamique et les nombreux atouts de notre vallée.

L'ensemble des investissements prévus s'élève à un montant estimé entre 20 et 30 Millions d'Euros. C'est peut-être beaucoup mais plusieurs possibilités de financement s'offrent à la commune :

- **Les modes classiques** tels que l'autofinancement dégagé de l'excédent de fonctionnement, les subventions de l'État (sans dépasser 80% du montant total des travaux réalisés), en particulier la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) ou l'agence de l'eau, et enfin l'emprunt.
- **Les modes dits alternatifs** tels que les partenariats public/privé et le développement de tiers-lieux où les jeunes entrepreneurs contribuent au développement du site dédié (certaines friches industrielles s'y prêtent très bien).



Il est important de noter que devant ces objectifs ambitieux, nous ne mettrons pas la commune en danger ; nous privilégierons la durée d'investissement, profitons des aides actuelles en matière de transition écologique et assurerons un recours à l'emprunt mesuré.

Ce travail d'élaboration du Val d'Ajol de demain est l'affaire de tous.

Si la situation sanitaire nous a empêché de développer la démocratie participative comme il se doit durant ces premiers mois de mandat, quelques groupes de travail où chaque citoyen peut se sentir acteur de développement du territoire existent déjà ; plus d'infos à venir en mairie pour les rejoindre.

Enfin, dans ma lettre à Emmanuel Macron en octobre dernier, j'invitais le Président de la République à venir dans « la petite ville de montagne la plus Rock & Roll de France ». En effet, endurcie par nos traditions, notre vallée n'a eu cesse de se réinventer suivant notre esprit industriel singulier. **Alors continuons à oser et à être cette vallée dynamique où il fait bon vivre.**

Rappelons notre sacro-sainte trinité : Nature, rock'n'roll et gourmandise !

Anne GIRARDIN - Maire du Val d'Ajol





Une CONVENTION passée entre Le SDIS 88 (service départemental d'incendie et de secours des Vosges) et notre commune

Interview d'Antoine Gury, pompier volontaire et employé municipal



Pourquoi avoir voulu être pompier sur le territoire ?

« Pour venir en aide à la population du Val d'Ajol qui est assez reculée par rapport à de grandes villes, des hôpitaux et même pour les médecins c'est plus compliqué. Également au niveau de l'entraide, des grandes valeurs des pompiers : « Dévouement et courage » et de l'esprit d'équipe qu'il y a au sein des sapeurs-pompiers qu'on ne retrouve pas spécialement ailleurs. Et aussi une certaine rigueur militaire. »

Ça vous plait cet encadrement ?

« C'est carré, chacun à sa place, il y a des chefs, des chefs d'équipe, des équipiers, des officiers. »

Vous vouliez être pompier depuis toujours ?

« Je n'ai pas spécialement de date du moment où j'ai voulu être pompier... Un jour j'avais 8 ans, j'ai parlé avec Pascal Richard, il m'a dit « Viens, tu peux rentrer, je t'explique » et j'ai commencé ma préparation à 13 ans qui a duré pendant 3 ans. Ça fait maintenant 5 ans que je suis pompier. »

Interview du lieutenant Hans de la caserne des pompiers de Remiremont

« La majorité du recrutement des jeunes pompiers se fait entre 13 et 18 ans. Ils apprennent à devenir sapeur-pompier volontaire et à 16 ans ils peuvent partir sur des interventions. C'est une bonne école d'apprentissage des valeurs que nous défendons : le courage, l'honneur la fraternité l'entraide et le dévouement. Les sapeurs-pompiers volontaires sont très importants dans le département des Vosges. Ils assurent la majorité des interventions. Ils sont 3000 sapeurs-pompiers volontaires pour 111 centres d'incendie et de secours. Le président Poncelet a mis tous les moyens nécessaires afin de garder cette proximité de casernes pour assurer l'intervention d'un pompier au moins dans les 10 minutes. »

Quelles sont les démarches pour devenir sapeur-pompier ?

« D'abord, ce n'est pas uniquement réservé aux hommes. On recrute à partir de 16 ans jusqu'à 60 ans. C'est une démarche de vocation, une action citoyenne, pour aider. On peut rencontrer le chef de centre, par exemple au Val-d'Ajol. Vous aurez un entretien, il faut savoir nager 25 mètres et il y a des petits tests physiques. Nous ne parlons pas de grands sportifs, quelqu'un qui va courir le 1000 mètres en 3 minutes. Mais, par contre, ce sera quelqu'un qui va faire une action où il va faire des efforts considérables pendant une heure ou une heure et demie. Il faut plutôt de l'endurance et la tête sur les épaules. Cela demande une certaine technicité au niveau incendie et du secours à la personne qui représente 70 % de nos interventions. Tout cela demande des connaissances de manœuvres techniques et précises qu'il faut apprendre et faire régulièrement. »



Qu'est-ce que la convention avec le SDIS 88 ?

« Aujourd'hui avec Antoine Gury c'est un moment important. C'est une convention qui est passée entre la commune du Val d'Ajol et le service départemental d'incendie et de secours des Vosges permettant de mettre un employé communal à la disposition des sapeurs-pompiers pendant ses heures de travail et selon ses possibilités d'intervention. Je remercie Madame le Maire avec qui nous avons eu la chance de signer cette convention. »

Graziella GERARD - Adjointe en charge de la culture, du tourisme, de la communication et de la vie associative

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, 2020 une année de transition et de travail en quelques points principaux :

L'année 2020 a été marquée pour la Communauté de Communes, par la gestion de la crise sanitaire de la COVID 19 et le renouvellement électoral comme pour toutes les collectivités locales.

Un profond renouvellement de l'exécutif

La période de confinement du Printemps a contraint le gouvernement à modifier les échéances électorales, et le conseil communautaire renouvelé, n'a donc pu s'installer que le 15 juillet 2020 en élisant son nouveau Président, Jean HINGRAY. Ce dernier, élu sénateur en septembre a été contraint de quitter son siège tout neuf de Président et a laissé la place à Catherine LOUIS, conseillère départementale et Maire de la Commune de Dommartin les Remiremont. Ce sont donc 7 Maires sur 10 qui ont été nouvellement installés à la tête des Communes du territoire. Dès son élection au poste de Présidente au mois de novembre 2020, Mme LOUIS a défini la feuille de route de la mandature avec ses 9 Vice-Présidents délégués. Le maître mot en est **le développement de l'attractivité du territoire au travers de l'économie, du cadre de vie et du tourisme**. Les élus souhaitent faire connaître la communauté de communes, son action au bénéfice des habitants pour la rendre plus visible, notamment au travers du **déploiement de la marque Vosges Secrètes**. La dimension de la protection de l'environnement est également prégnante avec la définition d'un plan d'actions dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial et la problématique de protection des berges des rivières et de la prévention des inondations.



La continuité du fonctionnement des services intercommunaux durant la période de crise sanitaire

Au gré des protocoles sanitaires successifs et des périodes de confinement, la continuité de fonctionnement des services a été l'objectif poursuivi durant toute l'année. Sur le front, **les services de la crèche de Maxonrupt et du relais des assistants maternels** ont œuvré pour que l'accueil des enfants des personnels de santé puisse se faire dans les meilleures conditions. Les services culturels de la Communauté de Communes que sont la médiathèque et

l'école de musique ont rivalisé d'ingéniosité pour proposer les livraisons à domicile de documents, dispositifs de « click and collect » cours en visio conférence, vidéos dédiées, pour garder le contact avec les usagers.



Le soutien au monde économique

Dès le mois d'avril, la Communauté de Communes a décidé **d'accompagner financièrement (100 000 euros) la plateforme « j'aime mes commerçants »** initiée par l'association de commerçants de l'URCA pour aider les petits commerces et artisans. Elle a complété l'enveloppe à hauteur de 50 000 euros pour la seconde période de confinement en novembre. Elle adhère également au fonds Résistance piloté par la Région Grand Est destiné à accorder des avances de trésorerie aux entreprises les plus en difficulté pour 59 000 euros. La CCPVM n'a pas manqué de relayer quotidiennement sur son site internet www.ccpvm.fr les différentes informations pouvant aider le monde économique à trouver d'autres financements.

Démarche revitalisation bourg centre et petites villes de demain

En fin d'année 2020, la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, et les Communes de Remiremont et le Val d'Ajol ont répondu à l'appel à projet revitalisation bourg centre – petite ville de demain proposé par le Département et l'Etat. Si cette candidature est retenue, le territoire pourra bénéficier de **différents soutiens financiers et en ingénierie notamment de la part de l'Etat, du Département et de la Région pour stimuler les bassins de vie**. Le patrimoine bâti, le commerce, l'artisanat, l'industrie, les mobilités, la santé, la culture l'éducation (...) sont autant de vastes chantiers que les 10 communes aborderont collectivement et s'inscriront dans la durée.

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales, 2020 une année de transition et de travail en quelques points principaux (suite)

En outre, l'opération de revitalisation territoriale (ORT) dans laquelle s'inscrirait cette démarche permettrait de bénéficier d'un dispositif de défiscalisation immobilière (DENORMANDIE), susceptible d'inciter les investisseurs privés à privilégier nos communes.

Résultats attendus dans les prochaines semaines ...

Déploiement de la marque du Territoire « Vosges Secrètes »

Après plusieurs réunions de travail réunissant les acteurs économiques, associatifs et les élus du territoire, avec l'aide du département des Vosges et d'une agence de communication, **la marque Vosges Secrètes est née.** Transcendant les différentes richesses que peut offrir notre territoire, Vosges Secrètes s'inscrit dans une dynamique de marque globale visant à définir une ligne directrice à notre communication.

Le mystère, le secret, les endroits cachés, les petites histoires dans l'Histoire reflètent le sens de cette nouvelle marque. On peut penser notamment au Saint-Mont et à cette époque ancienne durant laquelle des moines ermites décidèrent de vivre à l'écart de la civilisation pour se consacrer à la prière, au Pont des Fées dont seul le nom traduit la notion de secret. Il faut aussi évoquer ces fumeroles émanant du fond d'une vallée mystérieuse qui attirèrent l'attention de soldats romains et donnèrent naissance aux premiers thermes de Plombières. Thermes qui aujourd'hui encore, par leur position souterraine, demeurent un endroit mystérieux pour les non initiés.

Parlons également des **secrets de fabrication de produits emblématiques** de notre territoire comme la glace Plombières ou l'Andouille du Val d'Ajol, qui leur donnent toute leur saveur et qui attirent dans nos vallées les gastronomes de France et de Navarre.

Sans oublier les Chanoinesses de Remiremont et leur chapitre qui suscita de formidables légendes au coeur d'une riche histoire religieuse, politique et sociale.

Et puis il y a les nombreux étangs, sources, ruisseaux, pierres cachées, sentiers... dont l'histoire se confond parfois avec la légende.

Les chantiers de travaux

Le chantier de construction de la micro-crèche intercommunale à Eloyes a subi des retards dus à la crise, et l'établissement ouvrira en janvier 2021 au lieu du mois de septembre 2020. Les travaux de l'école de musique sur l'ancien bâtiment de la CPAM de Remiremont débuteront en janvier 2021 pour une ouverture en septembre. Le déploiement de la fibre optique s'est poursuivi tout au long de l'année.





Dégâts des eaux cet hiver

Les précipitations importantes de la fin du mois de janvier ont entraînés **plusieurs incidents sur la commune**. Un glissement de terrain a eu lieu le vendredi 29 janvier au matin sur la route des Breules entraînant la fermeture de la route pour une bonne partie de la journée. Plus de peur que de mal, la route n'a pas été endommagée à cet endroit et aucun véhicule ne se trouvait sur la chaussée à ce moment-là. **Les services techniques sont intervenus** pour déblayer la boue et tronçonner les arbres afin de permettre la **réouverture à la circulation en début d'après-midi**.

Le lendemain matin, c'est une conduite d'eau située sous le lit de la rivière au niveau du pont des Rabeaux qui a cédé. Les services techniques sont alors intervenus pour mettre en place une conduite provisoire afin de permettre l'alimentation en eau d'une quinzaine de maisons. Des travaux plus conséquents pour **recréer la conduite arrachée et consolider les talus** de part et d'autre de la rivière sont à prévoir pour le printemps. En effet, le mur soutenant la dalle en béton sur laquelle sont stockées les contenants à poubelles a été emporté par la force du courant.

Plusieurs affaissements et détériorations de voiries ont été relevés sur l'ensemble du territoire de la commune. Durant les 2 semaines qui ont suivis ces incidents, les services techniques ont déblayés, consolidés et rebouchés les dégâts occasionnés. Un contrôle complet des aqueducs et fossés a été réalisé.

Thomas VINCENT - Adjoint en charge des travaux, bâtiments, voirie et urbanisme



Route des Breules



Accès à une habitation principale



Route de la Combelle



C'est reparti pour le chantier de Faymont

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'assainissements sur le secteur de Faymont ont repris à la Mi-Février alors qu'ils avaient été arrêtés pour les congés de fin d'année et les intempéries de ce début d'année. Le chantier avance à un bon rythme sans problèmes et imprévus.

Thomas VINCENT - Adjoint en charge des travaux, bâtiments, voirie et urbanisme

Projets en cours

En ce début d'année, plusieurs projets sont à l'étude ou en cours.

- Préparation de la deuxième phase du programme de rénovation de la voirie communale
- Lancement de la consultation des entreprises pour le chantier d'eau-assainissement et enfouissement des réseaux secs pour la rue de la Brasserie.
- Phase APD (Avant-Projet Détaillé) de l'extension de la maison de santé.
- Etats des lieux et planification de travaux sur plusieurs bâtiments publics (Ecole du Centre, Salle des Fêtes, Gendarmerie...)

Thomas VINCENT - Adjoint en charge des travaux, bâtiments, voirie et urbanisme



Les déjections canines sont
passibles de 150 euros d'amende
Pensez à nettoyer après votre chien !

Une campagne "propreté"

Propriétaires de chiens et fumeurs ne respectent pas toujours (ou pas souvent...) les règles qui consistent à **ramasser les crottes de toutou** et à **ne pas jeter sa cigarette** par terre. Notre ville projette de lancer une campagne de sensibilisation pour tenter de faire changer les comportements.

Notre cadre de vie est précieux, nous avons la chance de posséder une nature belle et riche, une ville agréable, sans odeur de pollution, sans surpopulation, sans embouteillage, ...

Le tableau est pas mal. il manque encore quelques touches ici et là. **Et l'artiste c'est aussi vous** ! Nous allons prochainement mettre en place des affiches de sensibilisations, améliorer la mise à disposition de sacs de ramassage, délimiter une zone non-fumeur aux abords de l'école primaire et maternelle et distribuer gratuitement des cendriers de poche.

AIDEZ-NOUS, AIDEZ-VOUS ! ... A AMELIORER NOTRE VAL D'AJOL !

Graziella GERARD - Adjointe en charge de la culture, du tourisme, de la communication et de la vie associative





Le SICOVAD, votre collectivité « déchets » de proximité, vous aide à bien gérer vos déchets !

RÉDUIRE VOS DÉCHETS GRÂCE AU COMPOSTAGE INDIVIDUEL !

Le SICOVAD vend à prix subventionné deux modèles de composteurs individuels ! Rendez-vous sur www.sicovad.fr pour commander en ligne !

BOIS : 34 €
600 litres
Hauteur : 75 cm
Largeur : 106 cm
Profondeur : 97 cm
Poids : 25 kg



PLASTIQUE : 19 €
345 litres
Hauteur : 80 cm
Sur un carré de 74 cm
Poids : 13 kg



RÉDUIRE VOS DÉCHETS GRÂCE AU COMPOSTAGE COLLECTIF !

Le principe du compostage collectif est de proposer gratuitement à des établissements ou des organismes collectifs une solution pour réduire les déchets de façon simple et conviviale. A ce jour, plus de 90 sites sont déjà en place sur notre territoire et implantés dans des résidences, établissements scolaires, entreprises ou logements collectifs mais aussi des casinos, casernes de gendarmeries ou de pompiers... **Le compostage collectif est entièrement gratuit, mis en place avec le responsable d'établissement / propriétaire / bailleur et réduit le poids de la poubelle.** De plus, il permet de bénéficier de compost gratuit, favorise le lien social et vous fait agir concrètement pour le développement durable ! Qu'attendez-vous ?

RÉDUIRE VOS DÉCHETS GRÂCE AU LORMBRICOMPOSTAGE ET AUX POULES !

Pas d'odeur nauséabonde, un encombrement limité, un entretien réduit..., le lombricompostage permet de composter ses déchets de cuisine même quand on n'a pas de jardin. Pour cette expérience, le SICOVAD subventionne 70€ pour l'achat d'un lombricomposteur et ses vers auprès de 50 familles de son territoire.

Alléger le poids de sa poubelle ménagère grâce aux poules, c'est aussi possible. En 2021, le SICOVAD subventionne 80€ pour l'achat d'un poulailler sur justificatif d'achat et ce auprès de 100 familles de son territoire.

SICOVAD - 03 29 31 33 75
contact@sicovad.fr
www.sicovad.fr

Pour rappel, horaires d'ouverture de la nouvelle déchèterie du Val d'Ajol :

Lundi : Fermée
Mardi, jeudi et vendredi : 13h - 18h
Mercredi : 09h - 12h et 13h - 18h
Samedi : 09h - 12h et 13h - 18h
Dimanche : Fermée

Pour avoir à portée de main et en permanence les consignes de tri, horaires de collecte, événements et actus, téléchargez gratuitement notre application « SICOVAD » et suivez nous sur les réseaux sociaux !

SUIVEZ-NOUS ! ▶



NOUVEAU
100%
 des **EMBALLAGES**
SE TRIENT
 dans les Vosges

Tri des emballages : on vous simplifie la vie !

Évodia est l'Établissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action.

Évodia est la structure départementale en charge du service public de prévention (développe des actions en faveur de la réduction des déchets), de la valorisation et du traitement des déchets ménagers.

Dans les Vosges, la gestion des déchets est scindée en deux parties : la collecte sélective et le traitement.

Sur votre territoire, la collecte des déchets est assurée par le Sicovad. Évodia gère ce qu'il se passe après la collecte, c'est-à-dire qu'Évodia traite vos déchets issus de la collecte sélective, des ordures ménagères et ceux que vous déposez en déchèteries.

Évodia intervient sur l'ensemble des Vosges et est en contact permanent avec les entreprises vosgiennes de recyclage, puisque c'est lui qui leur apporte leur matière première. Ainsi, vos déchets deviennent une ressource.

Évodia simplifie le geste de tri !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, tout est plus simple ! Il n'y a plus de questions à se poser : **si c'est un emballage, il va au tri**. Ces nouvelles consignes visent à simplifier le geste de tri des vosgiens et plus largement de ceux de tous les français d'ici 2022. La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte prévoit d'étendre ces nouvelles consignes à l'ensemble du territoire français. Le département des Vosges peut ainsi contribuer dès maintenant à améliorer les performances de recyclage des emballages et simplifier le quotidien de ses habitants.

En plus de vos déchets recyclables habituels, comme les bouteilles, les bidons et les flacons en plastique, les papiers, les emballages en métal et en carton, vous pouvez désormais déposer tous vos emballages en plastique dans votre poubelle de tri. Cela concerne par exemple les pots de yaourt, les barquettes de beurre, de viande, les emballages en plastique de paquet de gâteaux, les films alimentaires, les blisters et les sacs en plastique, les pots de crème ou encore les boîtes de poudre chocolatée...

Nouvelles consignes de tri :

Magazines & Journaux
en PAPIER



Emballages alimentaires
en CARTON



Conserves & Emballages
en MÉTAL



Bouteilles & Flacons
en PLASTIQUE



BARQUETTES

BOITES - POTS - TUBES

SACS - FILMS PLASTIQUES



Conception Évodia, 11/2020



Résultat des sapins décorés – Première édition 2020

Pour la première fois, la municipalité a proposé aux hameaux un sapin nu qui a pu être décoré par vos soins. Cela a donné de bons **moments de convivialité et de partage** et a été très bien accueilli dans un grand ensemble.

Si bien que nous allons étendre l'opération pour le Noël 2021 à d'autres hameaux et également aux quartiers du centre !

Pour cette première édition 2020 nous avons convenu d'offrir aux 3 gagnants, un arbre fruitier (ici un cerisier) qui sera donc le cadeau aux habitants. Nous allons devoir trouver le lieu de plantation, l'emplacement idéal pour que cet endroit devienne un lieu de regroupement des habitants, pour le repas de quartier, la cueillette, la confection de confiture, ou juste un brin de causerie ! Ce lieu évoluera dans les prochaines années (table de pique-nique par exemple).

Pour sélectionner les trois plus beaux sapins, nous avons décidé finalement de laisser la place à nos enfants qui ont donc constitué le jury. Trois classes des écoles du Val D'Ajol : le centre, Sainte Marie et l'IME ont proposé ces trois quartiers : La Croisette, La Chapelle du Moineau et les Carrières.

Le choix a été très difficile car tout le monde a vraiment donné de son temps et de sa créativité ! **UN GRAND BRAVO A TOUS !** Les photos de tous les sapins sont sur notre site internet.

Graziella GERARD - Adjointe en charge de la culture, du tourisme, de la communication et de la vie associative



La chapelle du Moineau



Les Carrières



La croisette - Crédit photo Aurélia PETIT



Balades historiques

Au cours de l'été, ont lieu plusieurs randonnées pédestres commentées destinées à mieux faire connaître le patrimoine ajolais. Celles-ci vont reprendre dès les beaux jours arrivés (calendrier précisé bientôt et inscriptions à l'office du tourisme).

Deux circuits reprennent partiellement le tracé des Grandes Processions du 18ème siècle :

Le premier, intitulé « les Granges de Laître » conduit les participants vers la Chaume, le Fricounot, Larrière ; ils découvrent ainsi notre passé rural, des fermes des 17ème et 18ème siècles, un moulin, des symboles religieux sculptés sur des croix, les vestiges de notre « surséance » etc...

Le second circuit « voie romaine et chemin des moines » traverse le Hariol et Olichamp ; outre le rappel des anciennes « routes », les points forts sont le Chêne de la Vierge, témoin d'un crime perpétré le 4 avril 1743, la très vieille école d'Olichamp (1655 !), plusieurs croix et des vestiges de l'artisanat d'antan, telle la Tuilerie d'Olichamp.

Le troisième circuit « Bribes de savoirs en vallée d'Hérival » emmène les marcheurs autour de cette vallée, aussi riche en paysages remarquables qu'en souvenirs historiques : Napoléon III, la libération du Val d'Ajol en 1944, la défaite de 1871, Engibalde et les Vieilles Abbayes et surtout le Prieuré d'Hérival avec ses nombreuses dépendances, sans oublier la source de la Combeauté et la ligne de partage des eaux Mer Méditerranée – Mer du Nord.

D'autres projets sont envisagés : chacun, jeune ou senior, marcheur ou non, est invité à y participer : connaissances personnelles, anecdotes, souvenirs sont les bienvenus. Il suffit de laisser ses coordonnées à l'accueil de la mairie qui transmettra soit à la commission « Culture et Patrimoine » soit à la personne responsable de ces activités.

Souhaitons que ces recherches sur le passé ajolais soient l'occasion de rencontres enrichissantes, simples et conviviales. A bientôt !

Marie-Claire El Saleh – Conseillère Municipale



Valorisation du Fond photographique Durupt

Le 15 février dernier, une réunion de la plus haute importance pour le patrimoine ajolais se tenait à Nancy. Nombreux sont les Ajolais à posséder dans leurs tiroirs d'anciennes photos représentant leurs aïeux dans des moments importants de leur vie (école, communion, conscription mariage). La majorité de ces clichés ont été pris à partir de la fin du XIXe siècle par le studio Durupt*.

Le studio Durupt fut créé par Armand, alors dessinateur et caricaturiste, et sera repris par son fils Léo (1900-1966). Armand et Léo prenaient de nombreux portraits, photos de mariage et de communion, mais ils ont aussi photographié des paysages et des événements marquants de la vie quotidienne ou historique du Val d'Ajol et de ses alentours (construction de l'hôtel de ville, du canal, du monument aux morts, fêtes et foire, industries...). Léo se rendait également dans les communes alentours (Fougerolles, Aillevillers, St-Bresson, Plombières, etc.) à la demande des familles pour photographier. Il immortalisa également la vie du Val d'Ajol sous l'Occupation et à la Libération, réalisant de précieux portraits de soldats (français, allemands, américains et nord-africains). Bien plus que de simples photographes de village, Léo et Armand ont su immortaliser la vie du Val d'Ajol avec des photos d'une grande qualité esthétique et émotionnelle. Et notre réunion dans tout cela ?

Les nombreuses photos prises par Armand et Léo étaient remises à leurs clients qui en faisaient bon usage en les transmettant à leurs familles ou en les offrant à leurs amis. Plusieurs décennies se sont écoulées depuis, voire plus d'un siècle. Ces photos sont aujourd'hui disséminées dans des tiroirs, greniers, voire détruites.

Ce sont des négatifs sur plaque de verre qui nous sont désormais accessibles, car une grande partie d'entre eux (plus de 10 000) a été confiée par Marianne André-Durupt au Conservatoire de l'Image de Nancy puis à Image'Est qui les conserve dans ses archives à Nancy. La technologie moderne nous permet de les numériser et de pouvoir les apprécier avec une qualité inégalée. C'est le projet qui est en train d'être mis en route par plusieurs acteurs : l'association Image'Est, les continuateurs de Léo (Marianne André-Durupt et Gilles Durupt, lui-même photographe, l'un des petits enfants de Léo), l'association Mémoires des Goums, et Adrien André (Châlot), Ajolais d'origine ayant une formation d'historien, qui cherchent à faire redécouvrir des clichés de l'histoire du Val d'Ajol et de France d'une valeur inestimable.

Note de la rédaction : afin de promouvoir le projet, M. A. André a créé un site Internet et une page Facebook :

<http://valdimages.fr/>

<https://www.facebook.com/Val-dimages-100138848802067/>

* Les Ajolais se rendaient également dans le second studio historique du Val d'Ajol, celui créé par le pharmacien Albert Heymann quelque temps après le studio Durupt, et qui fermera en 1926.

Adrien ANDRÉ



DR - Léo DURUPT Monuments aux Morts en construction



Vosges Matin - Les acteurs du projet



CULTURE & ANIMATIONS

Activité de la MJC

La MJC du Val d'Ajol propose un accueil pour les 4-10 ans et les ados. Les enfants des mercredis périscolaires ont fêté carnaval avec les animatrices Karine, Brigitte, Emmanuelle et Stéphanie.

Pendant les vacances scolaires, les animateurs proposent quelques activités comme land'art, chasse au trésor, jeu de piste, balade contée avec l'Eau d'Ici-ODCVL et tawashi avec Karen CREPIN.

L'accueil ados est ouvert tous les après-midis, au programme un petit déjeuner, basket, escape game, sophrologie, jeux vidéos. Il est encore possible de s'inscrire.

Magali BAUMEISTER - Directrice Accueil Ado et Jeunes et Référente MJC du Val d'Ajol



Médiathèque : les nouvelles bénévoles sont prêtes à s'impliquer

Soutien des acteurs du dynamisme de notre commune

Deux nouvelles bénévoles bibliothécaires ont été recrutées au service de la médiathèque de la communauté de commune de la porte des Vosges méridionale. Le travail des bénévoles ne se limite aucunement à l'accueil des lecteurs et au rangement des livres. Après une formation, ils participent au même titre que les professionnels du livre, au développement de la lecture publique et font vivre ce pôle de culture par excellence, comme un espace partagé avec les habitants.

Vous pouvez ainsi, consulter sur place les documents librement et gratuitement. L'inscription est obligatoire pour le prêt, ou pour utiliser les services en ligne du cyber-espace. Un café lecture est proposé tout au long de l'année. Cette pause autour des livres se veut conviviale, ambiance « café ». Des animations (lecture, jeux, etc...), sont également proposées aux groupes, associations scolaires, etc., ces derniers peuvent aussi solliciter la médiathèque, pour être accompagnés dans leur propre projet d'animation.

Cette offre culturelle et de loisirs, présente sur la commune du Val-D'ajol, est plus que jamais nécessaire en cette période troublée. Merci à toute l'équipe de professionnels et bénévoles.

Brigitte GÉANT- Conseillère municipale

Site internet

<https://mediatheque.ccpvm.fr/>

Tarifs

0 - 12 ans	Gratuit
13 - 25 ans	5,50 €
26 - 59 ans	22 €
≥ 60 ans et tarif réduit*	5,50 €
Collectivités : groupes, associations, etc.	22 €
PASS 1 mois (caution de 50 €)	5 €

Adresse

Médiathèque du Val d'Ajol - 03.29.22.61.06
8 place de l'Hôtel de Ville 88340 Le Val d'Ajol

Horaires

La médiathèque est ouverte du 1er septembre au 30 juin

Le mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h30

Le vendredi : de 14h à 18h30

Le samedi : de 10h à 12h

Horaires d'été du 1er juillet au 31 août

Le vendredi : de 14h à 18h30



Un nouveau praticien au Val D'Ajol M.Chéreau, podologue

Vu l'avis du Conseil régional de l'ordre des pédicures-podologues de la région Grand EST, M. Chéreau Nicolas, pédicure-podologue au Val D'Ajol, vous informe de l'ouverture de son cabinet au sein de la maison de santé du Val d'Ajol située au 42 bis Grande Rue, 88340 Le Val d'Ajol.

Téléphone: 03.29.30.50.57. Ouverture le lundi 1er mars 2021



Article de la minorité

Soutien des acteurs du dynamisme de notre commune

Presqu'un an s'est écoulé depuis les élections municipales de mars 2020, et depuis le début de la crise sanitaire. Malheureusement, l'année 2021 commence sans effacer les affres de 2020, loin de là.

Pour la première fois depuis des décennies la Foire aux Andouilles a dû être annulée. Un coup dur considérable pour les commerçants et artisans mais également pour les visiteurs d'ici et d'ailleurs qui sont chaque année toujours plus nombreux à assister aux festivités sur notre belle commune.

Nos pensées vont à l'ensemble des commerçants, artisans, restaurateurs et agriculteurs de notre commune qui ont beaucoup souffert en 2020 et qui espèrent beaucoup pour 2021. **Notre commune est riche de toutes ces entreprises locales qui participent à son dynamisme, à son attractivité et à sa notoriété bien au-delà de nos frontières.** Aussi, nous invitons tous les Ajolais à y penser en les soutenant au quotidien par leurs achats locaux. Ils vont avoir besoin de notre implication à tous pour passer ce cap difficile et inédit.

Nous pensons également à notre tissu associatif, **nous espérons que nos nombreuses associations retrouveront le chemin de leurs activités rapidement.** Ces liens sociaux nous manquent énormément et tous les Ajolais sont impatients de retrouver leurs activités sportives et culturelles.

Nous nous réjouissons tout de même de constater que **les actions initiées par ces associations soient une réussite et que les Ajolais répondent présents.** Citons par exemple le Baeckeoffe des Ecoles publiques, un franc succès avec plus de 350 repas servis ainsi que les 100 repas à emporter proposés par le club de foot ajolais !

Ces succès témoignent de l'attachement des Ajolais aux

organisations qui animent la commune depuis de nombreuses années. Nous aspirons tous à un retour à la normale et à la pleine reprise de l'activité de ce tissu qui nous unit.

Poursuite des projets grâce à l'implication de nos agents municipaux

Autres point positif : nos projets initiés lors du précédent mandat se concrétisent et sont poursuivis par la nouvelle municipalité : l'assainissement à Faymont, l'installation de la borne de recharge pour les véhicules électriques, le programme voirie, les travaux de la rue de la brasserie, l'installation de la vidéoprotection, les dispositifs d'aide aux travaux des nouveaux ménages qui fonctionnent très bien ou encore l'extension de la maison de santé qui est en bonne voie.

En dépit des difficultés, ces projets ont pu se poursuivre grâce à l'engagement de nos agents municipaux au quotidien et leur investissement pour assurer leurs missions en temps de crise. Nous les remercions pour leur professionnalisme.

Elaboration du budget 2021 : le maintien de l'équilibre et la préservation des acquis des précédents mandats

Dans le contexte actuel, le conseil municipal va devoir relever le défi de l'équilibre budgétaire. Avec une économie au ralenti, une forêt en souffrance et des dotations qui s'amenuisent, nous devons parvenir à trouver le bon compromis entre la poursuite des projets tout en préservant la situation économique saine héritée des précédents mandats. Notre équipe veillera à ces enjeux lors de la phase de définition du budget qui sera à l'ordre du jour des prochains conseils municipaux. Nous défendrons l'intérêt des Ajolais à chaque étape de l'élaboration de ce budget et nous vous tiendrons informés en toute transparence des arbitrages qui seront votés.

Les élus de la minorité du Conseil Municipal

Droit de réponse à l'article paru dans l'Ajolais n°2

Quelle ne fut pas la surprise de lire la violence de vos mots lors de votre article de décembre 2020 intitulé : le costume serait-il trop grand pour notre maire. Je vous ai alors exprimé le fait d'entendre votre mécontentement et vous ai invité de suite à être plus constructif. L'intention était de vous faire prendre du recul face à vos propos virulents et vous donner l'opportunité de reformuler vos interrogations en employant des mots apaisés. A la place, vous m'avez accusée de censure et de dictature. L'exercice de français demandé était-il si difficile à réaliser ?

Anne GIRARDIN - Maire du Val d'Ajol



INFORMATIONS



Le nouveau camion de portage de repas

L'Entente des trois communes (Le Val D'Ajol, Plombières et Le Girmont) a pris possession de son nouveau camion. La signalétique a été revue et actualisée.

Ce camion sert 5 jours sur 7 à distribuer les repas auprès des personnes âgées des trois communes. Il était nécessaire de le remplacer car les kilomètres parcourus par tous les temps avaient usé le matériel.

Charles Chollet est très satisfait de ce nouveau véhicule frigorifique à motorisation plus « écologique » lui permettant de visiter une quarantaine de bénéficiaires chaque jour qui apprécient le service, l'efficacité et la gentillesse de celui-ci.

Jean-Claude BALLAND - Adjoint en charge des affaires sociales, environnementales et sécuritaires



Les numéros pratiques

SERVICES ADMINISTRATIFS

Mairie du Val-d'Ajol	03.29.30.63.33
Service des Eaux (Astreinte)	06.63.85.63.03
Maison des Services Publics	03.29.30.67.42
Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	03.29.22.11.63
Office de Tourisme Le Val-d'Ajol	03.29.30.61.55

SERVICES SOCIAUX

Centre Communal d'Action Social	03.29.30.09.69
Aide à Domicile en Milieu Rural	03.29.30.66.35
Aide à la Personne dans les Vosges	03.29.35.23.06
Portage de Repas	03.29.30.63.33

SERVICES SANTÉ

Maison de Santé	03.29.30.50.57
Maison de Retraite	03.29.30.67.04
Médigarde	08.20.33.20.20
Antenne Alzheimer	06.38.12.68.08

SERVICE CULTURE ET JEUNESSE

Maison des Jeunes et de la Culture	03.29.29.08.26
Médiathèque de la Porte des Vosges Méridionales	03.29.22.50.01
Ludothèque	03.29.66.55.14
Ecole de Musique	03.29.22.11.63

INFOS VACCINATIONS

Centre de vaccinations de Luxeuil-les-Bains	03.84.75.64.75
Centre de vaccinations de Remiremont - Palais des congrès Epinal	03.29.66.62.20



Agenda

Dimanche 25 Avril – Troc aux graines lors du marché dominical - jardin de la cure

Mardi 27 Avril - Collecte de Sang de 15h30 à 19h30 - Salle des Fêtes du Val d'Ajol